mandat au sujet de cette question d'Union Locale. Il défend le projet du statut. Cette question ne peut pas être, dit-il, une question de clocher. Il faut délimiter le périmètre d'action des Unions locales, comme il faut que toutes les organisations syndicales y adhèrent.

BONDUES approuve l'adhésion de toutes les organisations syndicales aux Unions locales, mais s'élève contre la multiplicité des Bourses du Travail. Il y a des Unions locales indigentes. Il est préférable, dit-il, d'en avoir moins et de plus puissantes. Le but n'est pas de créer des fonctionnaires syndicaux, mais bien de défendre l'organisation en demeurant toujours sur le terrain de l'intérêt général.

La discussion reprend et s'éternise, mais l'heure du déjeuner étant sonnée, les estomacs militants, qui se séparent sans avoir voté et se donnent rendez-vous pour la reprise de la discussion, à 2 heures.

La séance de l'après-midi

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, TROCME annonce qu'il vient de recevoir une motion présentée par la Fédération du Livre, mais comme, dit-il, cette motion n'intéresse pas une des questions inscrites à l'ordre du jour, je passe outre et je donne la parole à DHONT, sur la question en discussion.

DHONT demande qu'on impose un certain périmètre entre chaque B. du T., car si l'on s'en tient aux conditions des 5 syndicats et des 5.000 syndiqués, rien ne s'oppose à ce qu'il y ait une Bourse du Travail à Hellemmes, La Madeleine, Wattrelos, etc. Or comme il est prévu à U. L. pour l'arrondissement de Lille, vous vous rendez compte des sources de discordes que ces conditions peuvent faire surgir.

LAURIDAN intervient pour défendre le projet. « Nous nous sommes entourés, dit-il, de précautions avant de l'établir. Les deux premières sont les conditions édictées, à savoir : 5 syndicats, 5.000 adhérents. Quant à la question du périmètre, elle sera fixée par la délimitation du rayon d'action des Unions locales.

BONDUES demande une précaution supplémentaire. Il voudrait que ce fût le Congrès qui eût seul qualité pour donner à une Union locale l'autorisation de se créer.

LAURIDAN reprend le projet BONDUES et fixe ainsi les conditions :

1° 5 syndicats et 5.000 syndiqués ;
2° Rayon d'action ;
3° Rapport de la Commission administrative ;
4° Décision du Congrès.

Ainsi modifié l'article 3 des statuts est adopté à l'unanimité moins 3 voix.

A l'issue du vote arrive la discussion entre PYRRON et SARROT à propos des Unions locales de Jeumont et de Maubeuge.

Mais après une intervention de Lauridan, Pyron s'en remet à la décision de la Commission administrative de l'U. D. (Applaudissements.)

A part l'article 6 sur le nombre des membres du bureau qui soulève une discussion et est modifié, le reste des statuts est adopté sans débat.

Une intervention de DUMOULIN toutefois, au sujet de l'article 16, signale le danger de la proportionnalité dans les organisations.

Un projet DECOCK limite l'usage de la R. P. à trois cas : 1° grève générale ; 2° changement des directives syndicales ; 3° engagements financiers.

Ce projet est adopté.

L'ordre du jour est ensuite épuisé rapidement. Abel RAUX est nommé secrétaire-trésorier.

On vote le crédit nécessaire à la parution d'un Bulletin trimestriel.

DECOCK est maintenu comme délégué au Comité national confédéral et LAURIDAN continuera à assister à ces réunions de Comité aux frais de l'Union Départementale.

La séance est ensuite levée sans incident.

A. L.

Contre les faiseurs de Vie Chère

FOUDRES MINISTERIELLES

M. Steeg, ministre de l'intérieur, poursuivant, d'accord avec ses collègues, ses efforts pour mettre un terme à la hausse générale du coût des denrées, vient d'appeler, d'une façon toute particulière, l'attention des Préfets sur certaines manœuvres illicites qui ont pour résultat d'augmenter le prix de la vie, telles que, par exemple, la constitution d'approvisionnements excessifs, les offres supérieurs aux prix demandés par les vendeurs eux-mêmes, etc...

Les auteurs de ces manœuvres seront recherchés et poursuivis plus activement que jamais.

A cet effet, des recommandations spéciales sont faites, notamment aux commissaires de police, pour la surveillance des Foires aux Bestiaux, où les bêtes passent souvent dans la même journée, aux mains de plusieurs détenteurs successifs. De plus, les ventes de beurre et d'œufs feront l'objet d'un contrôle plus rigoureux permettant d'assurer avec plus d'efficacité le respect des cours moyens.

Chez les Mineurs

CEUX DE LA LOIRE N'ADMETTRONT PAS LES DELEGUES DES SYNDICATS « LIBRES » DANS LA COMMISSION MIXTE.

Saint-Etienne, 12 décembre. — Le conflit s'aggrave entre la Fédération des mineurs de la Loire et les syndicats libres.

A la suite d'un vote émis hier soir à Saint-Etienne par le poste de nuit, refusant d'admettre à la commission mixte les délégués des syndicats libres, l'admission de ceux-ci sera repoussée à une forte majorité.

DANS LE GARD, LA REUNION DE LA COMMISSION REGIONALE N'A PU OBTENIR DE RESULTAT.

Alais, 12 décembre. — La séance tenue par la commission régionale des mineurs du Gard n'a pu aboutir à aucun résultat, les cinq délégués ayant refusé de discuter en présence d'un mandaté par l'Union des syndicats professionnels dont l'existence est considérée comme fictive par les premiers.

On ne mangera plus dans les hôtels de Berlin

Berlin, 12 décembre. — En réponse aux vexations policières, les hôteliers de Berlin ont pris la décision de ne plus servir de repas dans leurs hôtels.

Les six jours de New-York

VICTOIRE DE L'EQUIPE FRANCO-AMERICAINE BROCCO-COLURN

New-York, 12 décembre. — La course cycliste des six jours s'est terminée ce soir à 23 h., par la victoire de l'équipe Franco-Américaine Maurice Brocco-William Coburn qui ont couvert 2.290 milles. Débaets-Persyn se classent seconds. Vanhevel-Vanderbergue, troisièmes. Taylor-Smith, quatrièmes, Egg-Mac Namara, cinquièmes, Piani-Lecuc, sixièmes, Van Nock-Miquel, septièmes, Rodell-Thomas, huitièmes et Verri-Belloni, neuvièmes.

Le financier disparu a donné de ses nouvelles

ET C'EST ENCORE DU MYSTERE

Paris, 12 décembre. — Un coin du voile mystérieux qui enveloppe encore la disparition de M. Frézouls s'est soulevé ce matin. On peut affirmer qu'avant peu le disparu aura réintégré son domicile de la rue Moncey. M. Frézouls est en effet vivant car il a écrit.

Tandis, en effet, que la police s'ingéniait à le retrouver, M. Frézouls donnait de ses nouvelles au Parquet de la Seine et à son fondé de pouvoirs. Dans la première de ses lettres, écrite sur papier à en-tête de la société dont il est administrateur délégué et que l'ancien gouverneur a dû, d'ailleurs, libeller dans son propre bureau, il déclare être rentré en possession, à Melun, de la somme de 500.000 francs qui lui était due, mais que, sous l'empire d'un narcotique que lui aurait fait respirer un inconnu, il s'endormit dans le train et que lorsqu'il se réveilla, il avait été dépouillé de son argent.

Dans la seconde, écrite à son fondé de pouvoirs, à la date du 8 décembre, également sur du papier à lettres de la société, M. Frézouls déclare avoir quelques embarras financiers mais dont il n'y a aucune raison de s'inquiéter. Tout cela s'arrangera, dit-il, avant peu. Mais l'ancien gouverneur se garde d'ajouter son adresse.

M. Warrin, juge d'instruction, vient d'être commis pour s'occuper de l'affaire.

L'ENQUETE A MELUN

Melun, 12 décembre. — Il semble résulter de nouvelles déclarations, que M. Frézouls aurait été vu plusieurs fois à Melun. MM. Bugnot père et fils et Mme Bugnot, tous trois receveurs à la gare de Melun, affirment, en fait avoir vu plusieurs fois au guichet, la personne correspondant au signalement de M. Frézouls qui devait voyager avec une carte d'abonnement à 1/2 tarif. M. Frézouls aurait été vu également quelques fois à l'hôtel de la Gare et la bonne affirme même lui avoir servi à déjeuner au commencement de cette semaine. Enfin M. Frézouls aurait été vu, ces jours-ci également, au café de la Seine.

Un ancien facteur de Melun, nommé Bierrey, vient de déclarer à la police que se trouvant hier matin, vers 8 heures 30, à Montigny-sur-Loing, à l'auberge Boyer, il vit entrer un individu qui se fit servir du café. Il paraissait très soucieux en lisant longuement un journal relatant l'affaire Frézouls. Il se promena alors dans la salle du débit, paraissant très ennuyé, très préoccupé. Puis il demanda s'il pouvait avoir immédiatement une voiture pour se rendre à Nemours. On lui indiqua alors l'adresse d'un camionneur, M. Paupardi, qu'il alla trouver aussitôt.

Ce matin, le facteur Beirrey fut étonné de voir dans les journaux parisiens la photographie de l'inconnu qu'il avait vu hier commander une voiture pour se rendre à Nemours. Il en fit part immédiatement à la police.

Va-t-on lever le blocus de la Russie ?

DES NEGOCIATIONS ont eu LIEU à LONDRES

Paris, 12 décembre. — Selon une dépêche de Londres, un radio-télégramme de Moscou annonce que Krassine et le gouvernement britannique négocient actuellement une note officielle anglaise proclamant la levée du blocus et la coopération britannique au balayage des mines dans les eaux russes.

Au Congrès Socialiste Suisse

LA DICTATURE DU PROLETARIAT

Berne, 12 décembre. — Le Congrès socialiste, fortement réduit par le départ des partisans des 21 conditions de Moscou, a décidé de demander l'insertion dans la Constitution fédérale d'un article selon lequel 50.000 électeurs, ou cinq cantons, auraient le droit de demander la promulgation, la modification ou l'abrogation d'une loi fédérale.

Le Congrès a ensuite abordé la révision du programme. Le débat s'est engagé sur la dictature du prolétariat. Une motion de conciliation disant « le pouvoir politique de la classe ouvrière sera exercé sous la forme d'une dictature du prolétariat », a été votée par 274 voix contre 9.

Le programme révisé a été ensuite adopté à l'unanimité.

Une Bataille Franco-Turque en Syrie

LE COMBAT S'EST TERMINE A L'AVANTAGE DES TURCS

Paris, 12 décembre. — On lit dans le « Temps » :

Selon des informations que nous avons reçues mais dont il convient d'attendre la confirmation officielle, un combat a eu lieu tout récemment en Syrie, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Lattaquié, entre un détachement français muni d'artillerie et de mitrailleuses, et une force ennemie venue de la région qu'occupent les Turcs, au nord de la ligne Adana-Alintab.

Le combat se serait terminé à l'avantage des Turcs qui auraient emmené des prisonniers et du matériel. Un certain nombre de Français auraient été tués pendant l'engagement.

Le « Temps » ajoute :

On sait que des prisonniers français précédemment faits par les Turcs se trouvent au nombre d'environ 600 dans divers camps d'Anatolie. On les réunit actuellement à Césarée et des effets chauds leur ont été expédiés par l'entremise de la Croix-Rouge pour leur permettre de passer l'hiver.

Dans le domaine de l'invraisemblable

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE POURSUIT LES HERITIERS FRANÇAIS D'UN ALSACIEN INSOUMIS ALLEMAND.

Notre Administration, qui laisse impunies les dissimulations et les fraudes des profiteurs de guerre, met, en revanche, un soin scrupuleux à vexer les Alsaciens qui préférèrent l'exil à l'obligation de nous combattre.

C'est ainsi que les héritiers français d'un Alsacien « insoumis » viennent d'être requis de payer une amende de 303 marks qui fut infligée à leur parent par l'autorité allemande pour « infraction à la loi militaire allemande ».

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme, qui vient de signaler au Président du Conseil cette mesure invraisemblable, s'attend à ce qu'on lui réponde qu'elle est d'une inattaquable légalité.

Nous allons recevoir des jetons !

LA FRAPPE EST COMMENCEE

Paris, 12 décembre. — L'administration de la Monnaie a commencée la frappe des premiers jetons en bronze d'aluminium dont l'émission commencerait dans la première quinzaine de janvier.

Chez les anciens P. G.

UNE ASSEMBLEE A RAMBOUILLET

Rambouillet, 12 décembre. — La Fédération des Prisonniers de Guerre de l'arrondissement de rambouillet avait organisé une assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Rambouillet.

M. Pasqual, député du Nord, M. André Thomasset, président de la Fédération Nationale, et M. Pierre Leroy, prirent successivement la parole et furent acclamés par les 200 délégués et veuves de prisonniers de guerre présents.

Le programme des revendications : remboursement des colis ; reconnaissance aux veuves des prisonniers de guerre et à leurs enfants des avantages reconnus aux veuves et aux enfants des combattants, ainsi que du droit au port de la médaille interalliée a été longuement discuté.

Au cours de cette assemblée, M. De Feis a offert un drapeau en souvenir de son frère mort au champ d'honneur. La Fédération a envoyé, une adresse de reconnaissance à M. Ador, président de la République Helvétique et au roi d'Espagne pour leurs interventions en faveur des prisonniers de guerre.

Une alliance Germano-Russo-Hongroise

CONTRE LA REPUBLIQUE

Berlin, 12 décembre. — La « Freiheit » reproduit des documents secrets ayant trait à l'organisation systématique de la lutte contre la République en Allemagne et en Hongrie, ainsi qu'à l'organisation de la revanche.

D'après ce journal, à la tête du complot se trouveraient l'ancien chef du Grand Quartier Général allemand, colonel Bauer, secondé par le fameux Trebitsch-Lincoln. Depuis le mois de mai, des conciliabules auraient eu lieu entre Allemands, Hongrois et Bulgares, et le but serait le rétablissement de l'ancienne puissance militaire allemande.

Une action aurait été prévue avant le printemps prochain et les conspirateurs se seraient assuré la complicité de l'Amiral Horthy. Elle commencerait par une attaque contre la Pologne à laquelle participeraient les bolchevikis et les ukrainiens. Les conjurés auraient même essayé de s'assurer des concours parmi certains groupements russes réactionnaires et désireraient réaliser une alliance germano-russo-hongroise.

Au Congrès du P. O. Belge

LA FLAMANDISATION DE L'UNIVERSITE DE GAND A ETE REPOUSSEE

Bruxelles 12 décembre. — Le Congrès du Parti Ouvrier belge a discuté aujourd'hui la question flamande. Il s'est prononcé par 406,240 voix contre la flamandisation de l'Université française de Gand.

L'ordre du jour qui demandait de flamandiser a obtenu 140.240 voix.

Le Congrès s'est donc prononcé pour le maintien de l'Université Française et pour la création d'une Université Flamande à côté.

A noter que la Fédération Socialiste de Gand s'est, à l'unanimité, prononcée contre la flamandisation.

POUR L'UNITE

Le Congrès a voté aujourd'hui sur les ordres du jour présentés en conclusion du débat qui a eu lieu hier, de 9 h. à 11 h. du soir sur la question de la discipline intérieure du Parti.

Un ordre du jour présenté par la Commission des résolutions a été adopté par 447.948 voix contre 90.948 et 36.360 abstentions.

Cet ordre du jour entend maintenir l'unité du Parti. Il demande aux militants et aux mandataires de ne pas prendre publiquement les habitudes personnelles qui semblent engager le Parti ou qui vont à l'encontre de ses principes, de s'interdire : d'envoyer des articles à des journaux politiques non socialistes, de défendre ces thèses controverses dans le Parti, de mettre fin à toutes campagnes de presse ou de réunions publiques qui tendent à diviser la classe ouvrière en créant, sous prétexte d'amicales, un Parti dans le Parti et en se livrant à des attaques contre les hommes et les décisions du Congrès.

La seconde partie de l'ordre du jour adopté, vise le journal des minoritaires « L'Exploité » qui a constitué les groupes des « Amis de l'Exploité » qui sont des noyaux déguisés. Le Congrès ne demande pas la disparition du journal mais il déclare que ces groupes constituent une violation des statuts et un manquement aux règles de discipline.

Une campagne anti-française est menée en Bavière

Munich, 12 décembre. — On signale une recrudescence de la campagne anti-française en Bavière. Une grande manifestation à laquelle présidera le Président du Landtag aura lieu le 14 décembre à l'Université pour protester contre la présence des troupes noires en territoire occupé.

D'Annunzio et l'Italie

LE TORPILLEUR 69 A CHANGE DE CAMP

Rome, 12 décembre. — Selon la « Giornale d'Italia » le torpilleur 69 aurait également rejoint la flotte de D'Annunzio qui préparerait une expédition en Dalmatie pour empêcher l'exécution du Traité de Rapallo.

Gabrielle Bompard est peut-être morte

MAIS CE N'EST PAS A HIRSON

Un de nos confrères parisiens, écrit :

Rien n'est moins démontré que la mort de Gabrielle Bompard, triste héroïne de la célèbre affaire Gouffé qui, voilà quelque trente-deux ans, passionna la France entière. Si toutefois il y eut décès, — ce qui est dans le domaine des possibilités, — cet événement ne c'est pas produit à Hirson comme l'annonçait une dépêche de Laon, insérée il y a deux jours dans de nombreux journaux. Informateur consciencieux, chacun y alla d'une petite note nécrologique basée sur ses souvenirs personnels, et tout cela pour le plus grand ébahissement de la population hirsonnaise, qui n'a jamais connu dans la ville Gabrielle Bompard.

Ayant battu en tous sens cette cité de onze mille habitants, il m'est arrivé d'y entendre quelques commérages de gens qui veulent passer pour être renseignés, et une vieille femme m'affirma même qu'une inconnue avait, à son lit de mort, avoué en confession être l'ancienne maîtresse de l'assassin Eyraud. Mais heureusement Hirson possède des services municipaux des plus ordonnés et son registre d'état-civil m'a fourni la preuve absolue que Gabrielle Bompard n'y est pas décédée, ni hier ni jamais.

Le commissaire de police et ses agents ont eux aussi appris la nouvelle par les journaux et depuis, intrigués, ils n'ont pas cessé de chercher si Gabrielle Bompard, bien vivante, ne serait pas au nombre des habitants. Il n'en est rien, et un garde qui rôde dans la ville depuis vingt ans a déclaré formellement que cette femme n'y a « jamais mis les pieds ».

Peut-être le curé savait-il quelque chose ? Hélas ! M. le curé, qui connaît tous les malheureux, n'a jamais entendu parler de Gabrielle Bompard :

« Elle ne figure pas sur la liste des personnes que j'ai assistées ou pour lesquelles j'ai officié. Si cette femme est morte, elle aurait donc été enterrée sans le secours de la religion ».

Or, depuis des temps infinis, il n'a a pas eu d'obsèques civiles dans le pays.

Chercher d'autres preuves semble donc inutile : Gabrielle Bompard n'est pas morte à Hirson. Et même est-on si certain qu'elle ne soit plus de ce monde ?

Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'en juin 1903, lorsqu'elle quitta, graciée, la prison de Clermont, elle ne se réfugia pas dans le département de l'Aisne. Pendant un certain temps, elle habita Paris, fréquentant quelque peu les théâtres et les hippodromes. On la vit une saison à Deauville, puis un beau jour elle disparut. Avant la guerre on retrouva sa trace dans une grande ville du Sud-Est, où, ayant abandonné la vie brillante pour la dévotion, elle essayait d'entrer en religion. Depuis, qu'est-elle devenue ? Mystère !

Petit Bluffeur devenait grand...

...DES MINISTERES LUI PRETAIENT VIE

Paris, 12 décembre. — La Chambre syndicale de la Cinématographie française s'est réunie hier pour examiner le cas Himmel et s'est rendu compte que les manœuvre du personnage se résument en un simple bluff poursuivi entre la France et l'Amérique, et contre lequel il est indispensable de mettre en garde les Pouvoirs publics français et nos amis d'Amérique.

Qu'est-ce que l'affaire Himmel ?

Un garçon de 22 ans qui se fait appeler Himmel, mais qui s'appelle en réalité Himmelfarb, d'origine judéo-russe. Petit tailleur à Constantinople, fraîchement naturalisé Français, employé avant guerre chez le banquier Mercurio, il se réfugie pendant la guerre en Saône-et-Loire, et personne ne s'inquiète alors de voir que ce garçon n'a aucune obligation militaire à remplir. Il a éprouvé déjà des déboires avec un cinéma charollais. Mais l'armistice le trouve prêt à de plus grands desseins.

Son rêve, en effet, est de lancer une gigantesque opération sur le cinéma franco-américain En France, il faut croire à des appuis et à des traités d'Amérique. En Amérique, il faut croire à des appuis officels français.

Il est d'ailleurs cautionné, et c'est là le plus fâcheux de l'aventure, par des personnages officiels qui auraient pu y regarder de plus près, mais à qui l'énormité des appointements promis par Himmel a tourné la tête.

Le parrain de Himmel, c'est avant tout un ancien sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, qui obtint une recommandation spéciale pour le quai d'Orsay, lequel l'accrédita en Amérique.

A New-York, M. Casenave, notre haut-commissaire, qui eût pu se renseigner, admit imprudemment les dires de Himmel et donna un énorme banquet en son honneur, ce qui fait tourner en dérision le prestige français en Amérique.

Ce qui est plus grave, c'est que le sous-secrétariat des Beaux-Arts, bien qu'il ait eu des doutes sur les agissements de Himmel en Amérique, recevait encore la semaine dernière une demande d'intervention et qu'il avait la faiblesse de transmettre pour la seconde fois, cette demande au Quai d'Orsay qui, lui, cette fois, a refusé de suivre.

LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

DES MEDAILLES

Paris, 12 décembre. — La médaille d'argent de la reconnaissance française est attribuée à Mme Berguel, à Calais ; M. Crunelle, à Saint-Saulve (Nord) ; M. Delacherie, à Linselles (Nord) ; Mme Hecquet, à Saint-Saulve (Nord) ; Mlle Lecointe, à Saint-Omer ; Mme Lyon, à Lille ; Mme Beaujeu, à Zuydcoote (Nord) ; M. Betry, à Berck-Plage (Pas-de-Calais) ; Mme Brice, à Boulogne-sur-Mer ; Mme Demangeot, à Douai ; Mme Vve Marlage, à Bethune ; Mlle Petel, à Longuenesse (Pas-de-Calais) ; Mme Vve Roussel, à Roubaix, Mlle Vansteenberghe, à Saint-Omer.

Dernière Heure

La Catastrophe de La Chapelle-d'Armentières

L'ENQUETE ADMINISTRATIVE

Paris, 12 décembre. — M. Ducastel, directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics, a quitté Paris, cet après-midi, se rendant à Armentières, où il assistera à l'enquête administrative ouverte par le service du contrôle sur l'accident de chemin de fer qui s'est produit ce matin en gare de cette ville.

Dans les P. T. T.

LE CONSEIL NATIONAL SYNDICAL DECLARE QU'IL N'Y A PAS DE CRISE DE RENDEMENT IMPUTABLE AU PERSONNEL DES P. T. T.

Paris, 12 décembre. — Le Conseil national des Agents des P. T. T. composé des délégués parisiens et de ceux des directions départementales de France, s'est réuni extraordinairement aujourd'hui, dans une salle du boulevard de Strasbourg, afin d'examiner l'attitude à observer au sujet des prescriptions de la commission de rendement, des élections aux commissions d'avancement et des bonifications d'ancienneté.

Après un débat qui a duré toute la journée, le Conseil national a adopté un ordre du jour déclarant qu'il n'y a pas de crise de rendement imputable au personnel des P. T. T., que ce personnel que la guerre avait désorganisé, comme celui de toutes les industries, accomplit aujourd'hui son devoir avec la même conscience professionnelle que dans le passé, que les défectuosités du service doivent être principalement attribuées à l'insuffisance du matériel et aux vices de l'organisation technique, que la nouvelle circulaire tend à détourner sur le personnel, les responsabilités qui ne lui incombent pas, qu'elle entrave l'exécution du travail et bouleverse la vie familiale du personnel et celui-ci, malgré les assurances qui ont été données que la circulaire devra être interprétée dans un esprit libéral, ne trouvera de véritables garanties que dans la publication de nouvelles instructions.

L'ordre du jour ajoute : « Le Conseil national syndical invite à refuser de participer à l'élaboration des nouveaux tableaux de service et il demande à l'ensemble du personnel agents de se tenir prêt à répondre à la provocation, dont il est l'objet par l'application stricte des règlements. Il recommande à tous de ne pas se départir de cette ligne de conduite, le C. S. sera juge du moment ou le moyen de résistance décidé deviendra nécessaire ».

Le " trio cycliste de la mort "

IL VA REPONDRE DE SES VOLS ET DE SES ASSASSINATS

Blois, 12 décembre. — Pour vol de bicyclette à Saint-Laurent-des-Bois, le tribunal correctionnel a condamné, à huit mois de prison, Robert Lochet, Joseph Le Brazidec et Auguste Rouxel.

Ces deux derniers, constituaient avec Trochut actuellement détenu, le fameux « Trio cycliste de la mort » arrêté à Roubaix en mai dernier, que nous reverrons aux assises de février pour répondre d'une série de vols, de deux assassinats et de cinq tentatives de meurtre.

En chantant, le ténor Caruso s'est rompu une veine de la gorge

New-York, 12 décembre. — Enrico Caruso, le célèbre ténor, s'est rompu une veine de la gorge pendant qu'il chantait à l'Académie de Musique de Brooklyn. La séance fut aussitôt interrompue et des médecins appelés en toute hâte pansèrent la blessure.

313 kilomètres à l'heure

C'EST LE DERNIER RECORD DE L'AVIATEUR SADI LECOINTE

Paris, 12 décembre. — Ce matin l'aviateur Sadi Lecointe a battu, à Villacoublay, le record de la vitesse de 313 kilomètres 043 mètres à l'heure.

L'ancien record était de 309 kilomètres par de Romanet.

Le Dimanche Sportif

FOOTBALL-ASSOCIATION

Championnat du Nord (Série A)

TOURCOING. — Union Sportive Tourquennoise bat le Stade Roubaisien par 2 buts à 1.

— L'Union Sportive Boulonnaise bat l'Association Sportive Tourquennoise par 6 buts à 1.

Les deux autres matches, R. C. R. contre R. C. C. et A. C. A. R. contre F. C. T., qui devaient se disputer à Roubaix, sont remis à cause du brouillard intense qui a empêché la visibilité de la balle.

Promotion

FIVES. — Racing-Club d'Arras bat Sporting-Club Fivois par 3 buts à 2.

ROUBAIX. — Athlétic Club de Cambrai bat Union Sportive Roubaisienne par 5 à 1.

Matches amicaux

SAINT-POL-SUR-MER. — Olympique Lillois bat Campa Anglais de Saint-Pol par 3 buts à 0.

Football Rugby

LILLE. — Stade Français bat Olympique Lillois par 3 points (un essai) à zéro.

Hockey

LILLE. — Olympique Lillois et Léopold-Club de Bruxelles font match nul : 3 à 3.

Cross-Country

LILLE. — Un cross fut disputé entre l'O. L. et le Club Sportif Boulonnais. Ce dernier remporta la victoire par 32 points contre 55.

1er, Bourdousche, en 37' 11" ; 2e, Dubar, de l'O. L. ; 3e, Unwin, B. ; 4e, Ostyn, B. ; 5e, Bouquillon, de l'O. L.

LILLE

Une Œuvre d'Utilité Publique

Ce que seront les Foyers Lillois de l'Union Franco-Américaine.

Le hasard d'une visite rendue récemment aux Foyers Lillois de l'Union Franco-Américaine, sis rue Gauthier-de-Châtillon et 99, rue des Stations, nous a permis de nous rendre un compte exact de l'importance et du développement qu'est appelée à prendre cette œuvre, qu'on peut qualifier judicieusement d'utilité publique.

Qu'est cette œuvre, tout d'abord ?

L'Union Franco-Américaine, on le sait, fondée pendant la guerre, a créé plus de 1.500 foyers en France, destinés à procurer à nos « poilus », à la fois un lieu de délassement et de récréation, autant qu'un lieu de réunion. La guerre terminée, l'U.F.A. a dirigé ses efforts vers un autre but, non moins noble et désintéressé. Elle s'adresse maintenant à la population masculine de France, particulièrement des régions dévastées et fait bénéficier de ses avantages tous les hommes et jeunes gens âgés d'au moins 16 ans.

C'est en son genre une organisation unique, inconnue à Lille jusqu'à présent.

En un même local, elle concentre tout ce dont l'homme a besoin pour le développement harmonieux de son être tout entier. Ses locaux seront agencés de manière à procurer aux hommes et jeunes gens tous les délassements imaginables, leur travail terminé.

A l'écart de toute considération confessionnelle ou politique, le recrutement des membres adhérents se fait dans toutes les classes de la société indistinctement. L'enseignement donné dans toutes les branches est destiné à répondre aux besoins physiques, moraux et intellectuels de l'individu.

L'Union des Foyers a déjà créé dans notre département une quantité d'établissements de ce genre, notamment à Valenciennes, La Bassée, Bailleul, Le Quesnoy, etc., qui sont très fréquentés.

Fondée avec les reliquats des sommes destinées à la création des Foyers du Soldat, l'organisation continue son œuvre de la guerre et vise à collaborer au progrès social.

L'U.F.A. est une société française qui a son siège à Paris, rue La Fayette. La majeure partie des directeurs sont Français. Ils sont secondés par des collaborateurs américains, qui prêtent leur généreux concours au lancement de la société. Dans deux ans au plus tard, l'Union, qui a été constituée légalement le 6 juin 1919, en Association, sera une œuvre purement française, ne vivant que des fonds d'origine française.

A Lille, deux Foyers fonctionnent déjà, 99, rue des Stations, et 24, rue Gauthier-de-Châtillon, dans des locaux spacieux, éclairés, chauffés et accueillants.

Leur direction est confiée à M. Franck-H. West, Américain, directeur principal, et MM. Gallay, le docteur Escaude, Demaeschalck, Nazelle et Berry, Français; Samuel Dupertuis, H.-E. Herwig et W.-C. Guthrie, Américains, directeurs adjoints.

LES HOTELS RESTAURANTS POPULAIRES

Dans la salle de restaurant de la rue Gauthier-de-Châtillon, où nous pénétrons, tout reluit de propreté. Des tables sont alignées symétriquement, recouvertes d'une nappe de blancheur éclatante.

C'est l'heure du dîner. De nombreux employés prennent leur repas. Les restaurants, nous dit-on, fonctionnent tous les jours et présentent à chaque repas un menu copieux et varié. Les prix sont fixés à 3 fr. 50, repas sans bière, et 4 francs avec boisson.

Des carnets d'abonnement sont mis à la disposition des clients. Leur prix est de 70 francs pour vingt repas.

Bien que le restaurant ne soit ouvert que depuis le 1er décembre, on sert déjà plus de 80 repas par jour.

A la rue des Stations, le restaurant est plutôt fréquenté par une clientèle ouvrière. Les citoyens Saint-Venant et Moithy, adjoints au maire de la ville, ont promis d'apporter leur concours au développement de l'œuvre.

Ici, les prix sont plus modérés encore. Le repas coûte 3 francs sans bière et 3 fr. 50 avec boisson. 150 repas sont servis tous les jours, dans les différentes salles à manger de l'établissement.

Dans les deux édifices, des chambres meublées sont à la disposition des membres adhérents. Il est seulement regrettable que leur nombre soit aussi réduit. Les prix mensuels sont : rue Gauthier-de-Châtillon, de 75 francs par mois pour une chambre à un lit; 110 francs pour une à deux lits, et 150 francs pour trois lits.

Rue des Stations, on paie 45 francs pour une personne et 70 francs pour deux. Des cabinets de toilette et water-closets sont installés à chaque étage.

LA CULTURE INTELLECTUELLE

Comme l'indique l'insigne même de l'œuvre, le triangle encerclé, qui symbolise, le triangle, le corps, l'âme et l'esprit, et le cercle, l'Union dans la vie sociale, l'œuvre ne s'occupe pas uniquement du bien-être matériel de l'individu. Elle se préoccupe également de développer sa culture intellectuelle, dans la mesure du possible.

Dans ce but, on aménage aux Foyers Lillois des salles de conférences, dans lesquelles seront passés des films cinématographiques intéressant l'industrie, l'agriculture, la mécanique, etc. Des cours d'anglais, de calcul, de mathématiques, de comptabilité, de français et de droit élémentaire, etc., seront donnés le soir deux fois par semaine, par des professeurs éminents, dans des salles chauffées, éclairées à l'électricité et remarquablement aménagées.

Pour les cadets, c'est-à-dire les jeunes gens

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 59

LOINTAINE REVANCHE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR

Daniel LESUEUR

Il serait quelqu'un lui aussi. Ce riche et puissant Jacques Bertelin, qui se mourait là-bas, dont la mort mettrait en deuil tout le pays, n'avait-il pas commencé par être un humble manœuvre ? Pourtant il dut se former tout seul. Il n'avait pas comme lui, Marcien, une admirable initiation scientifique. De telles pensées crevaient le cycliste. Elles se confondaient avec la sensation physique. Ses pieds faisaient voir les pédales. Les impressions de cette course nocturne devaient rester parmi les plus intenses de sa vie.

Marcien revint par le chemin de fer et la voiture en même temps que l'intenne. Quand ils arrivèrent, tout Sézenac était en mouvement. La cité ouvrière s'éveillait en pleine nuit, troublée par un danger de ceux à qui elle devait l'existence. Le long de la Grande-Rue, des groupes se formaient, des ouvriers se dirigeaient vers la fabrique, allant aux nouvelles. D'autres en revenaient, la mine consternée. La boutique du pharmacien était entr'ouverte. Un local colorié brillait, traversé d'un rayonnement électrique. Des grappes [illegible]

— Nous perdons beaucoup. Cet homme-là, il tenait à nous parce qu'il nous avait faits, on peut dire... Nous étions son œuvre autant que la fabrique.

— Son fils est bon aussi.

— M'sieu Roger ? Il est juste, mais pas tendre.

— Avec ça que le père Bertelin était si commode !

— Pas la même chose. Le père bougonnait, mais il nous aimait. Le fils n'aime que ses machines.

— Pour sûr, son rêve serait de supprimer l'homme, de tout faire mécaniquement.

— Est-ce qu'on le voit souvent parmi nous. Il s'enterre dans son laboratoire.

— Tandis que le vieux, quel brave type ! toujours à se promener dans nos ateliers, nous tapant sur l'épaule, nous tutoyant, parlant de nos gosses.

— Il connaissait les miens par leurs noms. Et vous savez, j'en ai onze.

— Oh ! toi, le père Cicogne, il te portait dans son cœur, à cause de la marmaille. Jamais trop de bras, qu'il disait. Tandis que m'sieu Roger, avec ses sacrées inventions, il remplacera un jour tous nos bras de chair par des bras d'acier, vous verrez ça.

— Bah ! ça n'est pas fait, disait un optimiste.

Ainsi parlait ce petit monde de travailleurs. Malgré leur affection pour le vieux chef, c'est surtout au point de vue de leur intérêt que tous ces braves gens déploraient sa fin prochaine. Le bourg de Sézenac ressemblait cette nuit à un Etat que menace un changement de règne. On supputait ce qu'il faudrait espérer ou craindre sous le successeur. Suivant le caractère et la situation de chacun, les appréciations variaient. Des cancans se chuchotaient aussi.

— On dit que Mme Lucie bat la campagne.

— Ça n'est pas de chagrin pourtant. Ils se s'adoraient pas précisément avec le beau-père.

— Il lui en voulait de ne pas mettre du monde des petits Bertelin.

— Oh ! disait quelqu'un d'un air entendu, il y avait autre chose.

— Quoi donc ?

— Le père à Mme Lucie était sous le coup d'une accusation. Il s'est suicidé avant le mariage. Autrement, l'serait peut-être au bagne.

— Allons donc !

— Qu'est-ce que c'était que le père à Mme Lucie ?

— Un capitaine de vaisseau qui avait volé une fortune à un passager et mis le feu au navire pour cacher le crime.

— Pas du tout. C'était un armateur de Marseille, qui a fait une faillite frauduleuse.

— Non, c'était bien un marin. La preuve, c'est que je sais le nom de son navire : la « Coquette-Lucie ».

— Taisez-vous donc ! intervenait une voix prudente. Vous nous ferez renvoyer tous avec des histoires comme ça.

Malgré les avis de ce genre, le goût du mystère, le besoin de constater chez les riches des misères qui les rapprochent des pauvres, remettaient les langues en mouvement.

— Nous allons enfin savoir si le petit Marcien est un fils au patron.

— Comment cela ?

— Il l'avantagerait dans son testament.

— Le père Bertelin n'a jamais couru le cotillon. Faut dire ça pour lui. Il respectait les mœurs.

— C'est vrai. Et il en exigeait à la fabrique. Jamais les chefs n'auraient manqué à nos femmes, à nos filles. On pouvait les envoyer travailler là-bas, à l'atelier des isolants, au bobinage. Rien à craindre pour elles. Et c'est rare, ça, vous savez.

— Il en sera de même avec m'sieu Roger. En voilà un qui ne favorise pas non plus la bagatelle.

Somme toute, l'éloge, l'estime, le respect dominaient à l'égard des patrons dans les causeries des ouvriers. Quelques fortes têtes péroraient bien sur les droits du travail et la tyrannie du capital.

— Ce n'est pas malin de devenir millionnaire quand des centaines de gens travaillent pour vous tout seul. Voilà tout le mérite du vieux Bertelin. Il a été assez roublard pour mettre en œuvre la misère des autres... Il meurt !... Eh bien, ça nous arrivera aussi, à toi comme à moi, et on n'en fera pas tant d'affaires...

Cette note-là était rare. Pourtant Dieu sait que de paroles coulèrent dans Sézenac cette nuit-là. Dès av